



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSPARENCE ET MAINTIEN DE L'EMPLOI DE LA BLANCHISSERIE

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, à travers sa secrétaire générale, s'est déplacée ce samedi 14 juillet 2018 au Centre Hospitalier Yves Lanco Le Palais à Belle Île en Mer pour faire le point avec le syndicat CGT de l'établissement sur le projet de reconstruction du nouvel hôpital, et particulièrement sur le dossier de la blanchisserie, afin d'apporter son soutien à leur combat pour le maintien de cette activité et les emplois au sein de l'établissement .

Un rendez-vous, en présence de la Secrétaire Générale, du coordinateur régional Bretagne et du syndicat CGT de l'établissement a été pris le même jour avec le maire de la commune pour lui réaffirmer les positions de la CGT dans ce dossier.

La CGT a défendu la nécessité du maintien des emplois et de cette activité au sein de l'hôpital public et regrette que la direction, avec le soutien du maire, n'ait pas fait ce choix. Alors que la CGT était porteuse d'un projet plus ambitieux en faveur de la future blanchisserie hospitalière qui aurait pu reprendre toute l'activité de traitement de linge sur l'île et ainsi développer les missions et l'emploi du service public hospitalier au bénéfice de la population belliloise .

La CGT n'adhère pas à l'idée de recourir à l'externalisation totale de la fonction blanchisserie au profit d'un prestataire privé comme évoqué par la direction, d'autant que cela s'est fait dans un contexte d'annonces sans réelles consultations des instances représentatives du personnel et sans avoir remis ni les éléments chiffrés de l'appel d'offre et ni les conséquences économiques pour l'établissement et pour les personnels de ce service en terme de situation statutaire administrative et répercussions sur leurs conditions de travail.

A ce stade la CGT demande que toute la transparence soit faite sur ce dossier et a demandé au maire de faire le nécessaire pour que la direction de l'hôpital communique immédiatement les informations aux représentant.e.s du personnel et aux salarié.e.s concerné.e.s .

Il n'est pas acceptable que ceux-ci apprennent par voie de presse des annonces dont ils n'ont pas eu connaissances de manière officielle dans les instances représentatives de dialogue social de l'établissement.

La CGT restera vigilante et continue sa lutte avec les salarié.e.s de cet établissement pour défendre leurs revendications et intervenir auprès des différentes tutelles (ministère, ARS, préfecture et direction) pour faire respecter l'obligation réglementaire d'information, de consultation et le respect des droits statutaires dont ils doivent faire l'objet

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

48

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr

Montreuil, le 16 juillet 2018